

PAIEMENT DE DIVIDENDES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouria - 1030 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2015, **POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2014 un dividende de :

3,703 dinars par action

Les dividendes seront portés à partir du **jeudi 28 mai 2015** au crédit des comptes courants postaux ou bancaires des actionnaires concernés.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.